



Compte-rendu citoyen de l'assemblée publique du conseil municipal de Saint-Marc-sur-Richelieu

tenue le 13 septembre 2022

Avertissement : Ce compte-rendu a été rédigé à partir de notes prises par des citoyens présents à l'assemblée. Des vérifications ont été faites auprès de ces sources mais il est toujours possible que se glissent quelques imprécisions. Pour simplification, les deux périodes de questions des citoyens sont rapportées à la fin du compte-rendu. On trouvera à la fin du compte-rendu la liste et l'explication des sigles utilisés.

On pourra trouver la version officielle du procès-verbal de l'assemblée du mois précédent du conseil municipal ainsi que les enregistrements vidéo à l'adresse internet suivante : <http://smsr.quebec/seances-du-conseil-et-proces-verbaux/>

Les séances du conseil municipal sont désormais diffusées en direct. Les enregistrements des séances sont accessibles sur la même page que les procès-verbaux. Le lien pour regarder en direct la diffusion des assemblées du conseil est le suivant :

<https://us06web.zoom.us/j/85851173672?pwd=NnVzWWNlVFFlNnEyTGdhdkV4b1pwQT09>

Les procès-verbaux des comités consultatifs municipaux (CCU, CCE, CCL) se trouvent à l'adresse internet suivante : <http://smsr.quebec/comites-consultatifs/>

- 1 Après l'adoption de l'ordre du jour et du procès-verbal de la dernière assemblée, les conseillers approuvent les dépenses du mois dernier pour un total de 187 745 \$.
- 2 Rapports des activités des élu.e.s depuis la dernière assemblée du conseil :
 - 2.1 La conseillère **Marie-Claude Racine**
 - 2.1.1 A participé à la réunion du CCE du 24 août.
 - 2.1.2 A été présente à l'intéressante inauguration de l'espace consacré au Pickle-Ball et annonce que des cours d'initiation à ce jeu seront bientôt annoncés dans le bulletin municipal.
 - 2.1.3 A participé au tournoi de pétanque organisé par la FadoqRY et à l'excellente journée familiale préparée par le service des loisirs.
 - 2.2 Le conseiller **Réal Déry**
 - 2.2.1 Avise les participants que le 1er octobre prochain sera la journée internationale des ...
 - 2.3 Le conseiller **Maurice Rolland**
 - 2.3.1 A suivi des cours sur la gestion financière des municipalités.

- 2.3.2 A participé à la journée du patrimoine à l'église.
- 2.3.3 Annonce que, finalement, la rue Des Prés conservera son nom et que le projet de célébrer la mémoire de M. Jacques Hébert sera réalisé autrement.

2.4 La conseillère **Annie Houle**

- 2.4.1 Annonce que 6 candidatures ont été soumises pour le concours « Héros du jardin » et que le titre revient à M François Guertin auquel un hommage sera rendu par l'intermédiaire de l'infolettre municipale et du bulletin municipal.
- 2.4.2 Informe les participants du fait que les photos présentées par les citoyens dans le cadre du projet « Saint-Marc par Saint-Marc » seront affichées dès le 1er octobre le long du sentier qui va de la rue de la Fabrique au chalet des loisirs et qu'en date du 15 décembre, on en fera une exposition d'hiver.
- 2.4.3 L'application Anekdote qui vise à faire la promotion et à mettre en valeur la municipalité est disponible par internet et qu'il y manque encore des éléments locaux

2.5 Le conseiller **John Bradley**

- 2.5.1 A participé aux assemblées du CCU, du Conseil municipal de gestion.
- 2.5.2 A assisté avec le Maire à une rencontre avec M. Simon Jolin-Barrette au sujet des relations et demandes au MTQ.
- 2.5.3 A participé au tournoi de golf de la Fondation de l'instruction de Saint-Marc-sur-Richelieu.

2.6 Le Maire **François Berthiaume**

- 2.6.1 Précise que la page FaceBook « **Voisins, voisines du village de Saint-Marc-sur-Richelieu** » n'est pas un organe de la municipalité et que les informations qu'on peut y trouver ne sont pas officielles. Il s'agit d'une page mise en ligne par une administratrice privée qui veille à ce que son contenu soit respectueux des intervenants. On n'y retrouvera jamais d'informations issues de la municipalité.
- 2.6.2 Annonce qu'une consultation citoyenne aura lieu le 5 octobre prochain sur les axes de développement proposés dans le cadre du plan stratégique adopté par la municipalité pour les années 2021-2025.
- 2.6.3 Informe les participants que le comité de sécurité publique se penche sur le va-et-vient des bateaux sur la rivière et le stationnement des remorques de bateaux en dehors des espaces prévus à cette fin, parfois dans des espaces privés.

2.6.4 Annonce que le rapport de la firme engagée pour étudier la rémunération des fonctionnaires municipaux sera étudié incessamment et qu'une décision sera prise dans ce dossier.

2.6.5 Fait état de la rencontre avec M. Simon Jolin Barrette au cours de laquelle on a discuté de l'installation d'une pancarte d'information aux abords du verger Saint-Marc afin de signaler la présence possible de cerfs sur la chaussée et d'inciter les automobilistes à la prudence. Avec le conseiller John Bradley, il a appris que les dossiers du MTQ sont en retard de deux ans.

2.6.6 Annonce que désormais, c'est M. Michel Guimond qui sera responsable du poste de la SQ à Sorel-Tracy.

3 Dépôt des rapports du CCU et du CCE

3.1 Le rapport du CCU concerne le dépôt des recommandations relatives à une dérogation mineure et à la construction ou à l'agrandissement de résidences familiales.

3.2 La responsable du CCE annonce que la politique environnementale municipale adoptée en 2014 a été mise à jour et sera déposée auprès du conseil municipal pour son évaluation et son approbation prochaine. Une demande d'adhésion de la municipalité à l'association des Communautés bleues a été suggérée au conseil. Dans le cadre des célébrations du 50^e anniversaire de la fondation de la Caisse Desjardins, un montant de 10 000 \$ a été octroyé pour la plantation d'arbres matures avant la fin de l'année 2024. La réalisation de ce projet est prévue pour l'été 2023 lors d'une activité plus globale.

4 La municipalité adresse une demande officielle au MTQ à l'effet de

4.1 réduire la vitesse à 70 km/h le long de la route 223,

4.2 ajouter une ligne double sur toute la longueur de la route 223 sur le territoire de Saint-Marc-sur-Richelieu,

4.3 accélérer la réfection de la courbe de la route 223 à la sortie du village en direction de Beloeil,

4.4 installer une signalisation près du verger sur la route 223 afin de prévenir les automobilistes de la présence de cervidés dans le secteur et du risque de collision,

4.5 ajouter un passage piétonnier devant le quai municipal afin de sécuriser la traversée de la route à cet endroit,

4.6 installer un panneau d'arrêt au passage écolier sur la Montée Verchères.

5 À partir du fonds initial de 1 444 277 \$ octroyé à la municipalité dans le cadre de la remise gouvernementale sur les taxes sur l'essence (Canada-Québec), dont il reste un montant de 709 000 \$ à dépenser d'ici la fin de 2023, Saint-Marc-sur-Richelieu affectera la somme à la réfection du système d'aqueduc désuet de certaines rues de la municipalité.

- 6 Le conseil adopte une résolution stipulant qu'afin de mieux assurer la qualité de l'information, à l'avenir, tout organisme qui sollicitera une rencontre avec le Maire, un conseiller ou un officier municipal devra avoir obtenu au préalable l'autorisation du conseil.¹
- 7 Les membres du conseil demandent à la Sécurité publique une subvention pour la formation de trois pompiers volontaires.
- 8 La municipalité débourse un montant de 28 963 \$ en guise de premier versement pour l'exécution des travaux d'aménagement de l'ascenseur municipal.
- 9 Le conseil adopte une entente avec la Municipalité de Saint-Charles-sur-Richelieu pour financer sa participation à la tour de communication qui relie le SSI à Saint-Charles-sur-Richelieu.
- 10 Madame Patricia St-Laurent représentera la municipalité à la conférence annuelle du Loisir municipal du 5 au 7 octobre.

11 QUESTIONS DES CITOYENS

- 11.1** Un citoyen demande si une rencontre de présentation des candidats à l'élection partielle du 23 octobre sera organisée. Le Maire répond que l'organisation de telles assemblées a toujours été l'initiative de l'Association des Saint-Marcois. Un représentant de l'ASM présent en profite pour annoncer que l'Association projette en effet la présentation d'une telle soirée et est à la recherche d'une date et d'un lieu propices.
- 11.2** À un citoyen qui demande quelles seront les responsabilités dévolues au (à la) conseiller.ère qui sera élu.e le 3 octobre prochain, on répond que cette affectation tiendra compte des compétences et intérêts de la personne élue.
- 11.3** Quelques citoyens demandent où en sont rendues les démarches relatives au futur développement immobilier du village. Ils aimeraient savoir si des plans sont déjà en cours de préparation et s'il ne serait pas judicieux de la part de la municipalité de prendre les devants et de présenter leur vision aux promoteurs plutôt que d'attendre les propositions de ces derniers. On leur répond qu'aucune rencontre n'a encore eu lieu avec les deux promoteurs. Dès qu'une proposition sera sur la table et aura été étudiée par les membres du conseil municipal, une assemblée publique d'information et de consultation sera organisée.

1- R-133-2022 Demande de rencontre - Organismes de la municipalité

Attendu qu'afin de favoriser une saine gouvernance et de prévoir une bonne fonctionnalité des communications avec les divers organismes de la municipalité ;

Attendu que lors de notre dernière rencontre du comité de gestion municipale tenue le 30 août dernier, le conseil a convenu que dorénavant les demandes de rencontres des organismes auprès du maire, de conseillers ou de l'administration municipale devaient être autorisées par le conseil ;

En conséquence, il est proposé par monsieur Maurice Rolland, appuyé par monsieur Réal Déry et unanimement résolu que toutes demandes de rencontres des organismes auprès du maire, de conseillers ou de l'administration municipales devaient être autorisées par le conseil avant d'avoir lieu.

Liste des sigles utilisés :

ADMQ : Association des directeurs municipaux du Québec

AIBR : Aqueduc intermunicipal du Bas-Richelieu

CABVR:Centre d'action bénévole de la Vallée du Richelieu

CCE : Comité consultatif en environnement (comité municipal)

CCL : Comité consultatif en loisirs (comité municipal)

CCU : Comité consultatif d'urbanisme (comité municipal)

CLD : Centre local de développement (organisme régional)

COMBEQ : Corporation des officiers municipaux et en environnement du Québec

COVABAR : Comité de concertation et de valorisation du bassin versant de la rivière Richelieu

CRE: Conseil régional de l'environnement (organisme régional)

FARR : Fonds d'appui au rayonnement des régions (programme du gouvernement du Québec)

FQM : Fédération québécoise des municipalités

GES : Gaz à effet de serre

GIEC : Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat

MADA : Municipalité amie des aînés

MAMH : Ministère des affaires municipales et de l'habitation

MTQ : Ministère du transport du Québec

OBNL (ou OSBL) : Organismes à but non lucratif

PMAD : Plan métropolitain d'aménagement et de développement

PRIMADA : Programme d'infrastructures Municipalité amie des Aînés

SEMECS : Société d'économie mixte de l'est de la couronne sud
(Usine de biométhanisation des résidus organiques)

SHSMSR : Société d'horticulture de Saint-Marc-sur-Richelieu

SQ : Sûreté du Québec

SSI : Service de sécurité et incendies (organisme municipal)

PIIA : Plan d'intégration et d'implantation architecturale

TECQ : Taxe sur l'essence et contribution du Québec

UMQ : Union des municipalités du Québec